



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	16
Représentés :	3
Abstention :	0
Exprimés :	19
POUR :	19
CONTRE :	0

2026/57

Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le 08/07/2026

ID : 087-218710705-20260701-DL_2026_57-DE

**EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de M. Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : 26 juin deux mil vingt-six.

Présents : MM. Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, MM Pagnou Pascal, Quette Pierre, Mmes Lecointre Marie-France, Reauly Paola, Malric Claire, Bruyère Nathalie, Piralla Sandra, MM. Mazin Clément, Crespy Benjamin, Détienne Aurélien.

Absents excusés : M. Moulaine Charles donne procuration à Mme Bruyère Nathalie, Mme Gaspard Céline donne procuration à M. Ruaud Jean-Luc, Mme Boulesteix Myriam donne procuration à M. Bila Laurent, M. Tronche Imanol donne procuration à Mme Giannoni Virginie.

Secrétaire de séance : Mme Giannoni Virginie.

Objet : Tarifs scolaires 2026/2027 et règlement – Restaurant Scolaire

La Commission des affaires scolaires propose les tarifs suivants :

Quotient Familial CAF	Tarif actuel en €	Tarif proposé en €
De 0 à 1000	1	1
Entre 1001 et 1 500	3	3,06
Supérieur à 1 501	3,2	3,26
PAI	1,5	1,53

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les tarifs proposés par la Commission des Affaires Scolaires ; le règlement intérieur est reconduit en l'état.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 7 juillet 2026

La secrétaire de séance,
Virginie Giannoni.



Monsieur le Maire,
Laurent Bila.